

**M. Orlikow:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je n'avais pas l'intention de demander au ministre si le gouvernement songeait à porter le salaire minimum à \$3.50 l'heure. Je veux savoir si le gouvernement envisage de hausser le salaire minimum des employés qui sont du ressort provincial, après avoir consulté les provinces et de concert avec elles, afin de permettre aux nombreux travailleurs dont beaucoup vivent dans la pauvreté selon les normes d'organismes comme le Conseil économique du Canada, de sortir de cette pauvreté et de toucher un salaire qui leur permette de vivre assez convenablement?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, je peux dire au député que le ministre du Travail et moi-même discutons continuellement avec les gouvernements provinciaux du niveau du salaire minimum; bien entendu, les opinions sont passablement variées au Canada quant au niveau approprié. Je ne peux affirmer, je le répète, que le salaire minimum au Canada sera porté à \$3.50 l'heure soit par le gouvernement fédéral, soit par les 10 gouvernements provinciaux.

\* \* \*

[Français]

### LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PIL—ON DEMANDE L'OCTROI DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné le nombre considérable de sans-travail dans la région de la Côte sud ainsi que le budget insuffisant mis à la disposition de la région en vertu du PIL, puis-je demander au ministre de quelle manière son ministère procède pour faire l'évaluation réelle des sans-travail et en arriver à faire un calcul équitable des budgets à travers les circonscriptions?

[Traduction]

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député pour ses instances. Cette année, nous nous sommes efforcés d'accorder, en vertu du PIL, les subventions les plus fortes aux régions qu'il a mentionnées, en grande partie grâce à ses démarches et à celles d'autres personnes de la région. D'après la formule que nous avons adoptée, ce sont les régions les plus nécessiteuses qui recevront le plus. On accordera à ces régions des subventions plus importantes qu'à celles où le taux de chômage est moins élevé.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que l'économie de la région de la Côte sud est à la baisse en raison du fait que des industries régionales subissent la concurrence d'industries semblables dans la région de Montréal, ce qui a pour effet de diminuer le nombre d'emplois et, par voie de conséquence, d'augmenter le nombre de person-

### Questions orales

nes sans travail, puis-je demander au ministre qu'il autorise une réévaluation du nombre de personnes sans emploi afin que soient augmentés, si possible, les crédits destinés au programme PIL dans la circonscription de Bellechasse?

**Une voix:** Dans toutes les circonscriptions!

[Traduction]

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, je devrais dans ce cas faire probablement 265 réévaluations, une pour chaque circonscription. Nous sommes aussi justes que possible.

\* \* \*

[Français]

### L'IMMIGRATION

ON DEMANDE QUE LE STATUT D'IMMIGRANTS REÇUS DE LA FAMILLE VALDES SOIT RECONNNU

**M. Jacques Lavoie (Hochelaga):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

(Applaudissements)

**M. Lavoie:** Si on me le permet, monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler à la Chambre qu'il y a un an aujourd'hui on me faisait une ovation semblable dans Hochelaga, à la suite d'une victoire bien méritée.

A cause des nombreuses démarches qui ont été entreprises auprès du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration relativement à la famille Valdes, et étant donné que M. Valdes a quitté le pays dimanche dernier et qu'un bref de prohibition et ordre de surseoir a été présenté à la cour fédérale visant à reconnaître les prétentions de M<sup>e</sup> Valdes et de ses quatre enfants, lesquels depuis plus d'un an sont harcelés par le ministère de l'Immigration, et, étant donné qu'il est inhumain de laisser cette femme et ses enfants dans un état d'incertitude qui a déjà trop duré, est-ce que le ministre veut bien dire à la Chambre s'il a l'intention de saisir le Cabinet de cette question, afin que celui-ci puisse régulariser le statut d'immigrants reçus de M<sup>e</sup> Valdes et de ses quatre enfants, et ainsi tenir compte qu'il s'agit d'un cas humanitaire?

● (1130)

[Traduction]

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le député nous dit de la situation qu'il vient de décrire qu'il s'agit d'une question humanitaire. Les cas à caractère humanitaire sont nombreux à l'étranger. Ceux qui cherchent à entrer au Canada font face à des situations tout aussi pénibles que celle dans laquelle se trouvent la dame et sa famille qu'il vient d'exposer; mais ils ont jugé bon de respecter nos lois et de faire leur demande en bonne et due forme au lieu de tenter d'entrer au pays illégalement pour ensuite accomplir toutes sortes de formalités. La famille en cause a pu bénéficier des procédures d'appel les plus généreuses au monde; son appel a été étudié soigneusement. A l'heure actuelle, les tribunaux sont saisis d'une ordonnance d'interdiction; nous attendrons le résultat de cette démarche.